

I - CATEGORIES D'AGE 2025-2026

Les jeunes de la catégorie 10 ans et -, ne participent pas aux finales nationales et ne peuvent donc pas être surclassés en 11-12 ans.

Division	Année 1	Année 2
10 ans et -	2015 et après	
11-12 ans	2013	2014
13-14 ans	2011	2012
15-16 ans	2009	2010
17 à 54 ans	2008	1971
55 ans et +	1970 et avant	

II - CLASSEMENT DES TIREURS

Points d'accès dans les divisions

CARABINE 10m

Excellence	Supérieur ou égal à 278	D1	Supérieur ou égal à 270
Honneur	De \geq à 265 à $<$ 278	D2	De \geq 252 à $<$ 270
Promotion	Inférieur à 265	D3	Inférieur à 252

PISTOLET 10m

Excellence	Supérieur ou égal à 258	D1	Supérieur ou égal à 263
Honneur	De \geq 242 à $<$ 258	D2	De \geq 248 à $<$ 263
Promotion	Inférieur à 242	D3	Inférieur à 248

CARABINE 50m

Excellence	Supérieur ou égal 275	D1	Supérieur ou égal à 284
Honneur	De \geq 258 à $<$ 275	D2	De \geq 269 à $<$ 284
Promotion	Inférieur à 258	D3	Inférieur à 269

PISTOLET 25m

D1 Standard	Supérieur ou égal 270	D1 Libre	Supérieur ou égal à 240
D2 Standard	De \geq 255 à $<$ 270	D2 Libre	De \geq 215 à $<$ 240
D3 Standard	Inférieur à 255	D3 Libre	Inférieur à 215

ARBALETE

D1	Supérieur ou égal 282
D2	De \geq à 274 à $<$ 282
D3	Inférieur à 274

A l'issue de chaque saison, la moyenne des tirs sera prise en compte pour le classement de la saison suivante (montée ou descente possible chaque année), sauf pour les tireurs qui auront fait +10 lors d'une « **Finale Nationale** » et qui montent systématiquement en division supérieure pour deux ans, et sauf les reclassements.

Des reclassements sont possibles en cours de saison suivant l'article 2.7 ci-dessous en page 10.

Arbalète : c'est un +7 qui est appliqué.